

## Collecte des déchets

### Rappel des jours de collecte

Déchets résiduels (bac noir) Mercredi

Déchets recyclable (bac bleu) Jeudi

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés après ramassage.

Les sacs bleus sont disponibles gratuitement en Mairie.



## Epicerie de la Circulade

Lundi : 8H00 - 12H30

Du Mardi au Samedi : 8H00 - 12H30 / 16H-19H30

Dimanche : 8H00-13H

Relais Colis, UPS, Relais Wish  
Livraisons et retours possibles.

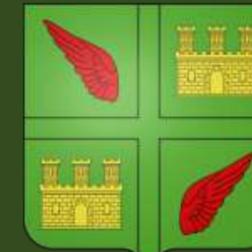
Détaillant



09.51.95.86.52



Juin 2023



**BIEN VIVRE À AIGREMONT**

*Bulletin Municipal*

## Santé Communale et solidaire

Le 1er jeudi de chaque mois, une permanence est organisée en Mairie de 14H à 16H avec un conseiller de la complémentaire santé MUTEO. N'hésitez pas à le rencontrer muni de votre contrat actuel pour comparer l'offre qu'il propose. Avec ou sans RDV : 04.66.22.76.69  
Prochaine permanence : Jeudi 6 Juillet



### BRULAGE DES VEGETAUX

La réglementation interdit le brûlage des résidus de végétaux par les particuliers.

Les tontes de pelouses, les feuilles mortes ou les produits de la taille sont considérées comme des déchets verts, qui, comme les épluchures ou les autres déchets ménagers sont interdits à l'incinération à l'air libre.

Ces déchets verts doivent être envoyés en déchetterie ou être traités par compostage.

L'élimination des branches et arbustes coupés est vivement préconisée pour ne pas stocker dans votre jardin des éléments combustibles qui pourraient s'amonceler.

Évacuer les végétaux coupés vers une déchetterie est une alternative positive quand les volumes à traiter sont importants.



mesalertes.fr

Recevez les alertes et les actualités de la commune par SMS !

Je m'inscris

Vous êtes déjà plus d'une centaine à vous être inscrits sur mesalertes.fr et à profiter de notre actualité.

Rejoignez-nous, l'inscription est gratuite et anonyme.

Choisissez le(s) thème(s) qui vous intéresse(nt) et recevez les informations municipales par sms ou mail suivant votre choix.

Démarche simplifiée : vous pouvez également vous faire inscrire en mairie.

## Contact Mairie

accueil.mairie@aigremont-gard.fr



ou pour le service urbanisme :  
urbanisme@aigremont-gard.fr

04.66.83.00.80

**BIBLIOTHEQUE** - 1 Place Léon Castanet  
A compter du 1er Juillet

Mercredi 17h00 à 19h00 - Samedi 10h00 à 12h00

Vous avez à votre disposition de nombreux livres.

Juin 2023



Mairie d'Aigremont  
3 Rue de l'école, 30350 AIGREMONT  
Directeur de la publication: Gilles TRINQUIER  
Rédaction PAO et impression: Commission Communication  
www.aigremont-gard.fr



## L'ÉDITO

Depuis la fin du mois de Février dernier, nous recommençons à vivre naturellement, sans contraintes liées au COVID 19, car toutes celles-ci ont été levées.

De fait, toutes les activités associatives et communales printanières se sont déroulées normalement (seulement perturbées parfois par les conditions météorologiques).

Concernant la période estivale, elle devrait être relativement dense. Nous vous invitons à consulter la rubrique "Agenda" de ce bulletin, pour prendre connaissance des dates des diverses manifestations proposées.

Cette année 2023 sera riche en travaux. En effet, de nombreux chantiers ont été, sont et seront réalisés sur le territoire communal.

Nous vous souhaitons par avance de bonnes vacances et un bel été.

Gilles TRINQUIER

## LES BONS COMPORTEMENTS FACE A L'ARRIVÉE DU FEU

Informez les pompiers (téléphonez au 112, ou 18) avec calme et précision.

Votre habitation débroussaillée reste votre meilleure protection :

**Restez confiné**  
**N'évacuez que sur ordre des autorités**

Fermez et arrosez volets, portes, fenêtres,  
Occultez les aérations avec des linges humides,  
Habillez-vous avec des vêtements en coton épais couvrant toutes les parties du corps

Si vous êtes en extérieur :

Ne sortez pas de votre voiture si vous êtes surpris par un front de flammes,  
Rechercher un abri en fuyant dos au feu,  
Respirez, si possible, à travers un linge humide.

# CÉRÉMONIES & FESTIVITÉS

## Samedi 18 mars : Repas des aînés

En raison des pics épidémiques de ce début d'année, le traditionnel repas offert par la municipalité aux personnes de plus de 62 ans a été reporté en Mars afin de préserver nos aînés. Une centaine de personnes s'est réunie au foyer autour d'un repas préparé par le traiteur FABARON, le tout dans une ambiance festive comme d'accoutumée.



## Dimanche 19 mars : cérémonie du "Cessez le feu en Algérie"



Malgré le temps pluvieux, nombre d'élus étaient présents pour cette journée nationale de souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une gerbe a été déposée au nom de la commune.

## Journée taurine :

Samedi 1er Avril : La fréquentation était au rendez-vous par cette belle journée de printemps. L'Association des Festivités Aigremontoises nous a concocté un programme très festif. Quant aux manadiers, ils ont proposé un magnifique spectacle dans les prés.

## Lundi 8 mai : Commémoration du 78e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Cette cérémonie commémorative rend hommage à ceux, qui, au sacrifice de leur vie, sont morts pour la France. Elle est également un hommage que la Nation doit à toute cette génération de femmes et d'hommes, dans sa diversité : combattants, résistants, déportés, réfractaires au STO, prisonniers, juste parmi les nations, qui en s'engageant avec courage et humilité puis en témoignant au lendemain de la guerre, sont devenus des symboles. Après le dépôt d'une gerbe, la population malheureusement trop peu nombreuse s'est réunie au foyer autour d'un vin d'honneur convivial.



## Fête Votive

Elle s'est déroulée du 12 au 14 Mai avec une fréquentation à la baisse en comparaison aux années précédentes, sans doute en raison des intempéries venues gâcher une partie de la fête. Néanmoins, ce week-end de festivités s'est déroulé dans une ambiance de convivialité fort appréciée.



## La Mondialette



La deuxième édition de ce concours de pétanque organisé par la communauté de communes du PIÉMONT CEVENOL s'est déroulée samedi 20 Mai 2023 sur le boulodrome de MONOBLÉ. Les équipes sélectionnées dans les différentes communes ont rivalisé toute la journée devant de nombreux supporters. Notre commune était représentée par Séverine, Eliot et David JUMEAU, qualifiés au cours de la journée de sélection organisée par l'association O'LA le Samedi 25 mars. Saluons leur belle place de demi-finalistes de la consolante dans ce concours remporté par l'équipe de Corconne.

# INFORMATIONS

**Numérisation des actes d'Etat Civil :** Afin d'éviter les multiples manipulations sur des registres parfois anciens, un prestataire externe a procédé à la numérisation des actes à partir de l'année 1900. Notre commune va également être reliée à la plateforme COMEDEC (Communication Electronique des Données d'Etat Civil). Il s'agit d'un nouvel outil de délivrance des actes d'Etat Civil et notamment des actes de naissances. Avantage : vous n'aurez plus à fournir votre acte de naissance pour un dossier de passeport ou CNI par exemple puisque la mairie du lieu de dépôt de votre dossier ira directement le récupérer sur la plateforme mais vous pourrez également vous procurer votre acte en vous connectant à votre compte sur Service-Public.fr et le télécharger sur votre espace personnel.

**Menuiseries :** Trois fenêtres en bois ont été remplacées par des menuiseries en PVC, deux dans la salle du conseil et une dans le bureau du Maire, trop vétustes, elles entraînaient des déperditions de chaleur et laissaient s'infiltrer l'eau de pluie.

**Concours des jardins fleuris :** Face au peu d'inscriptions et aux restrictions d'eau en vigueur, il a été décidé de ne pas relancer le concours cette année.

**Panneaux d'entrée :** Ils ont été installés par la Communauté de Communes du Piémont Cevenol sur le territoire Intercommunal, sur la RD 8 au bas du Mas Fontanès et sur la RD 907 aux Baraques



**RLESI :** Les travaux concernant l'extension du réseau de randonnée sont terminés. Les Panneaux Portes d'Information au départ des chemins de randonnée des différentes communes ont été installés. La fréquentation des randonneurs est déjà conséquente.

**Conseiller numérique :** Michaël continue de vous recevoir gratuitement à la bibliothèque une fois par mois, en cours individuel ou collectif (5 personnes maximum). Prochain atelier le 7 septembre. Renseignements et inscriptions au 07.87.04.92.97

## Sécheresse 2022

Si vous avez subi des dommages sur votre habitation en raison de la sécheresse de l'année 2022, vous disposez jusqu'au 30 juin 2023 pour déposer votre courrier en Mairie. La Mairie fera alors une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et nous vous tiendrons informés de la réponse positive ou négative de la Préfecture dans les mois qui suivent. Vous pouvez également vous rapprocher de l'association AGASS à Calvisson qui peut vous aider dans vos démarches : 06.78.69.90.43 ou par mail : agass30@gmail.com

## Agenda

### Juillet

**Vendredi 7 :** Concert gratuit avec l'orchestre CHICUELO II, Place Léon Castanet Organisé par la Mairie

**Jeu**

**Mercredi 26 :** Soirée cinéma en plein air dans la cour de l'école

### Août

**Jeu**

### Octobre

**Dimanche 1er :** Salon du livre au foyer

**Vendredi 6 :** Accueil des nouveaux arrivants au foyer

**Octobre Rose :** programme à suivre.



## PROJETS EN COURS

**Mas Fontanès :** La mise en œuvre du Schéma directeur d'eau potable se poursuit avec le renouvellement des conduites principales d'adduction des réservoirs. Les travaux devraient s'achever d'ici fin juillet.

**Assainissement :** Face aux problèmes récurrents d'obstruction des canalisations Rue du Moulin, il a été décidé de leur renouvellement sur ce tronçon, soit 3 regards qui ont été changés.

**Aménagement et sécurisation RD 8 / RD 907 :** La phase avant-projet continue, une réunion est prévue avec le Conseil Départemental, la commune et le cabinet d'études INECO le 21 Juin prochain afin de la finaliser. La demande de subvention à hauteur de 60 % pour la co-maîtrise d'étude a été acceptée par le Département. Une réunion publique sera programmée en Septembre.

**Rénovation de l'Eclairage Public :** La première tranche devrait être réalisée à l'automne. Celle-ci consistera à installer des horloges astronomiques et remplacer le système d'éclairage actuel par des LED. La 2ème tranche est programmée pour le 1er semestre 2024 lorsque l'ensemble du parc de lampadaires sera opérationnel. Il sera possible de réduire l'intensité lumineuse de 80% sans que cela ait une quelconque conséquence sur la vision nocturne.

**Plateforme stade :** au cours du troisième trimestre 2023, la commune fera réaliser par l'entreprise LAUTIER MOUSSAC, les travaux de rénovation du stade actuel par la création d'un plateau sportif en enrobé à chaud. Ce dernier sera aménagé d'une structure acier but hand / foot / basket et de filets multi jeux. Cet investissement est subventionné à 75%.

**Géothermie :** En 2020 une analyse d'opportunité sur une chaufferie biomasse automatisée chauffage/rafraîchissement géothermie sur les bâtiments mairie et école a été réalisée. Le projet de pompe à chaleur géothermique sur sondes est pertinent et réalisable sur le plan technique mais une étude de faisabilité reste néanmoins à réaliser par un bureau d'études RGE et peut faire l'objet d'un co-financement ADEME-Région à hauteur de 80 %.



## RÉALISATIONS

**Plantations :** Une dotation de 350 fleurs et arbustes méditerranéens a été octroyée par le Département pour nous permettre de créer une haie végétale sur le terrain communal à Antignargues.

**Débroussaillage :** Il se poursuit dans les chemins et sera effectué sur les grands axes par l'entreprise SUJOL. Les routes départementales telles que la Route d'Antignargues, Route de Sauve etc... relevant d'une compétence Départementale.

**Le Mas Blanc :** Les travaux de renforcement du réseau basse tension sont terminés. Le poste de transformation a été livré et mis en place le 25 Avril.



### Ball-Trap



Organisé par la "Giboyeuse", société communale de chasse, il a connu une belle participation d'amateurs de tirs sportifs avec 72 planches dans le week-end, des repas servis au snack aux tireurs et aux spectateurs. Il s'est achevé par un concours avec sur le podium : 1er Pascal GREVE, 2ème Logan CLOCHEY et 3ème Rémi AGULHON. L'ensemble des participants a été récompensé par des lots remis par Philippe CASTANET, Président de la société.

### Rencontre avec les professionnels du village

Organisée par l'épicerie de la circulade et les conseillers en immobilier Eva et Kevin, cette première rencontre avec les artisans, commerçants et les entreprises du village a permis de découvrir l'activité de chacun dans un moment de convivialité. Liste et contacts des participants :

<b>Epicerie la Circulade</b> Pain, Relais Colis, détaillant FDJ	09 51 95 86 52
<b>Ongles en lumière</b> Prothésiste ongulière	07 78 43 47 25
<b>Eva SOULIER</b> Conseillère en immobilier	<a href="mailto:eva.soulier@iadfrance.fr">eva.soulier@iadfrance.fr</a> 06 37 26 15 53
<b>Kévin CORMILLOT</b> Conseiller en immobilier	<a href="mailto:kevin.cormillot@iadfrance.fr">kevin.cormillot@iadfrance.fr</a> 06 41 44 34 22
<b>EK Multiservices</b> Déménagement, débarrassage, grand nettoyage	<a href="mailto:ekmultiservice30@gmail.com">ekmultiservice30@gmail.com</a> 06 41 44 34 22
<b>Patrick ZERATES</b> Arliane Diagnostic immobilier	<a href="mailto:nimes@arlane.fr">nimes@arlane.fr</a> 06 50 78 39 25

<b>Adeline LALLEMAND</b> Couturière	<a href="mailto:mafee30@orange.fr">mafee30@orange.fr</a> 06 21 23 53 58
<b>NEWCLIM</b> Climatisation	<a href="mailto:saldem@numericable.fr">saldem@numericable.fr</a> 07 82 26 46 57
<b>Adrien</b> Conseils nutritionnels, perte/prise de poids	07 84 00 28 24
<b>PETSITTER</b> Garde d'animaux - Liquoriste	06 19 67 28 10
<b>Anne-Sophie VALLOIS</b> Educatrice - Canin	asv.psydog.com 07 48 36 93 13
<b>Luc SALOM</b> Assurances	<a href="http://www.lucsalomassurances.fr">www.lucsalomassurances.fr</a> 06 20 42 01 13

### Salon du livre

En préparation pour le 1er Octobre prochain au foyer F. PERRIGOT, pas moins de 27 auteurs se sont manifestés et nous avons été contraints de refuser des inscriptions par manque de place. Ces auteurs seront contactés en priorité lors de la prochaine édition. Un programme détaillé de cette journée vous sera présenté prochainement.

### Cinéma en plein air MERCREDI 26 JUILLET

Le Food Truck 'La cuisine de mamie Eliette' & l'Epicerie de la Circulade seront présents dans la cour de l'école pour vous proposer restauration, glaces & boissons à consommer sur place à partir de 19H avant votre séance de Cinéma.



### Octobre rose

Cette année, les élus ont tenu à vous concocter un programme à la hauteur de cette cause.

Lancement des festivités lors du salon du livre le 1er octobre avec conférences sur la thématique. Une tombola aura lieu ce jour-là.

**Samedi 14/10 :** Revivre taurin organisé par l'AFA

**Samedi 28/10 :** Organisé par la municipalité :

14h-16h : marche

16h30-17h30 : Yoga

19h : apéritif (plateaux Apéro sucré et/ou salé)

suivi d'une soirée année 80-90

**Dress code " ROSE " : un accessoire ou tenue complète !!!**

Une buvette sera disponible toute la journée

**Il est proposé à tous les habitants de soutenir la cause en accrochant à votre balcon, portail ou façade un tissu de couleur rose.**

Toutes les activités sont au profit d'Octobre Rose et les bénéfices seront reversés à la Ligue de lutte contre le cancer.

2€ de participation pour l'ensemble des activités.

**Réunion de préparation ouverte à la population**

**Lundi 28 Août à 20H au foyer**

# SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## 9 Janvier 2023

### Collecte et valorisation des certificats d'économie d'Énergie (CEE).

Considérant la volonté de la commune de s'engager dans une politique globale de maîtrise de l'énergie dans l'éclairage public cumulé avec l'intérêt pour la collectivité de se faire accompagner afin d'obtenir la meilleure valorisation des certificats d'économie d'énergie, Le conseil municipal approuve le projet de convention entre le TERRITOIRE D'ÉNERGIE GARD – SMEG et la commune pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux certificats d'économie d'énergie, autorise ainsi le transfert au TERRITOIRE D'ÉNERGIE GARD – SMEG des Certificats d'Économie d'Énergie liés aux travaux effectués par la commune pour réaliser des économies d'énergie dans son patrimoine électrique, ce transfert étant effectué à des fins de valorisation de ces C.E.E auprès d'un obligé.

## 30 Janvier 2023

### Communauté de Communes du Piémont Cévenol :

La commission eau, assainissement et GEMAPI a été créée pour remplacer la commission SPANC et GEMAPI afin de permettre notamment l'accompagnement de la mission d'études pour le transfert de la compétence eau et assainissement. Mr CLEMENT Richard a été désigné titulaire et Mr SOULIER Fabien suppléant.

## 3 Avril 2023

Vote du budget :

**Impôts Directs :** Cette année encore pas d'augmentation des taux d'imposition.

Foncier bâti	38.66 %
Foncier non bâti	50.73 %

### Subventions aux Associations :

Une enveloppe globale de 3300€ a été votée pour l'ensemble des associations communales.

Budget communal		Budget assainissement	
Fonctionnement	755 240.71 €	Exploitation	125 243.48 €
Investissement	329 551.50 €	Investissement	121 770.43 €

## 24 Avril 2023

**Migration du site internet :** l'interface peu évolutif du site actuel nous oblige à migrer vers une version plus souple et mieux adaptée aux évolutions numériques. WeeCity permettra d'offrir aux citoyens un site internet moderne, de qualité et conforme aux dernières réglementations.

**Numérisation des actes d'Etat Civil :** elle présente de nombreux avantages, notamment la préservation des registres papier en limitant leur manipulation. Elle facilite les recherches d'actes et de production en quelques clics, c'est donc un gain de temps pour les agents et une satisfaction pour les administrés, mais également une sécurité en cas d'incendie, d'inondation...

Notre commune va également être reliée à la plateforme COMEDDEC (Communication Electronique des Données d'Etat Civil). Il s'agit d'un nouvel outil de délivrance des actes d'Etat Civil qui permettra aux préfetures et aux notaires d'effectuer des vérifications d'état civil auprès des mairies détentrices des actes pour les naissances, mariages et décès. Avantage : vous n'aurez plus à fournir votre acte de naissance pour un dossier de passeport ou CNI par exemple puisque la mairie du lieu de dépôt de votre dossier ira directement le récupérer sur la plateforme. Vous pourrez également vous procurer votre acte en vous connectant à votre compte sur Service-Public.fr et le télécharger sur votre espace personnel.

### Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de l'année 2022 :

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Il est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

### Gaz naturel avec GRDF :

La commune dispose d'un réseau de distribution publique de gaz naturel et fait partie de la zone de desserte exclusive de GRDF via un traité de concession rendu exécutoire le 24 Janvier 1997 pour une durée de 30 ans. Il convient donc de le renouveler et de percevoir une redevance de fonctionnement annuelle couvrant les frais liés à l'activité dont le montant sera actualisé chaque année. Il est estimé à 1 085 euros pour l'année 2023.

### Attribution d'une subvention :

L'association pour le développement des soins palliatifs dans le Gard (ASP GARD) a sollicité une subvention. Ils accompagnent les personnes en fin de vie, sont à leur écoute dans le respect et la confiance. Cette association est agréée par la CPAM comme organisme formateur. Il est décidé d'accorder une subvention de 150 € par an, renouvelable chaque année.

## NOUVEAU

### Maisons mobiles, retrouvez tous les services du Conseil départemental près de chez vous.

Les politiques publiques et les actions du Conseil départemental sont destinées aux Gardoises et aux Gardois, à leurs collectivités (communes, communautés de communes ou d'agglomération) ou encore à leurs associations.

Pour faciliter le recours à ces politiques ou ces actions, le Conseil départemental a programmé l'implantation de Maisons du Conseil départemental sur le territoire.

Dès 2023, deux de ces Maisons ouvrent leur porte à Alès et à Bagnols-sur-Cèze.

En parallèle, des Maisons du Conseil départemental mobiles permettront de desservir plus finement les territoires : ainsi, en 2023, 38 communes réparties sur le département accueilleront une Maison mobile ouverte au public une demi-journée tous les 15 jours.

Ces Maisons ne se substituent pas aux services départementaux spécialisés présents sur les territoires. Elles constituent un point d'entrée généraliste pour faciliter le traitement de l'ensemble des demandes des particuliers, des collectivités ou des associations.

Dans la Maison mobile, vous serez accueilli sans rendez-vous par un agent du Conseil départemental à l'écoute de vos besoins, qui pourra vous renseigner, vous orienter et vous aider dans vos démarches avec l'administration départementale (constitution et suivi de dossiers notamment).

La Maison mobile sera équipée d'ordinateurs connectés avec lesquels vous pourrez accéder aux principaux services publics en ligne, avec l'appui de l'agent si vous le souhaitez.

N'hésitez pas à rendre visite à la Maison mobile pour faire connaissance avec la personne qui l'anime, pour vous renseigner plus en détail sur les services proposés ou pour obtenir un conseil sur votre situation.

### Planning des jours de présence des

### Maisons mobiles du Conseil départemental

Maison mobile basée à Saint-Hippolyte-du-Fort										
Semaines paires (à compter du 26 juin 2023)					Semaines impaires (à compter du 5 juin 2023)					
	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin	Lasalle	St Jean du G	Quissac	Sommières	St Hippolyte	Rousson	Le Vigan	La Gd Combe	Vézénobres	Alzon
Après-midi	Anduze	St André de V	Sauve	St Mamert	Sumène	Valleraugue	Génolhac	Lédignan	Trèves	

